



Communiqué



Stérilisation de nos plaines agricoles

La FDC40 & la SEPANSO 40 sonnent l'alarme

Une fois n'est pas coutume, deux associations agréées de protection la nature, la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes et la Fédération Société pour l'Etude, la protection et l'Aménagement de la Nature des Landes dressent un constat alarmant sur la santé de nos territoires agricoles. Ces deux associations militent depuis de nombreuses années pour la préservation des territoires des Landes de Gascogne.

Dans un contexte général d'appauvrissement de la biodiversité et la mise en évidence de l'effondrement des populations d'insectes et la raréfaction des oiseaux, les deux associations pointent du doigt les politiques agricoles actuelles. Elles mettent en évidence des pratiques incohérentes, très couteuses et contraignantes pour les agriculteurs et qui sont directement incriminées dans la dégradation de nos territoires.

Des objectifs louables, mais des effets dévastateurs !

Les deux textes qui régissent la vie agricole de nos exploitants sont la PAC (Politique Agricole Commune) et la Directive nitrates, cette dernière ayant pour objectif que les nitrates ne perturbent pas les ressources aquatiques. Ces deux réglementations influent logiquement sur nos territoires, mais comment ?

Les objectifs du "verdissement" de la PAC consistaient à diversifier les cultures, maintenir les prairies existantes et développer des surfaces d'intérêt écologique. Une ambition saluée ! Pour la directive nitrates, la protection des nappes d'eau potable tombe également sous le sens. Alors pourquoi se mobiliser sur des textes censés être bénéfiques pour nos territoires ?

Vertueux sur le papier, l'application concrète est tout autre ...

- Broyage et destruction systématique des bandes tampons - enherbées en pleine période de reproduction de peur d'une montée à graine des adventices interdites et donc d'une sanction financière
- Gestion délicate de l'interculture où le mulching avec enfouissement est devenu la solution de facilité, bien que non obligatoire dans de nombreuses zones et coûteuse pour l'agriculteur, surtout qu'en enfouissant les résidus de récolte on prive la faune sauvage de nourriture en hiver

- Implantation de couverts hivernaux après travail du sol, où la aussi toute la ressource alimentaire est perdue et où l'exploitant met en péril son humus en cas d'orage alors qu'un semis direct (qui permettrait des économies d'énergie) est possible
- Gestion désastreuse de ces mêmes couverts au printemps où des produits chimiques (glyphosate...) sont utilisés pour la destruction de ces couverts.

Partant d'une réflexion environnementale pertinente, le constat est sans appel. Par peur du contrôle et donc de la pénalité pécuniaire, l'exploitant agricole conduira son exploitation pour éviter toute tracasserie administrative.

Au final, la FDC40 & la SEPANSO mettent en évidence les points suivants :

on est actuellement en train d'affamer les populations avicoles hivernantes dans le Sud-Ouest, avec des velléité d'en réguler certaines du fait qu'elles se rabattent sur des semis de production hivernaux;

On déstructure les sols fertiles agricoles en période de repos, en accentuant le lessivage en cas de pluie et donc de largage des nitrates ;

On accentue la destruction de certaines en pleine période de reproduction par le broyage systématique des derniers (refuges ?) refus (jachères, bandes enherbées) naturels (utiles ? indispensables ?) présents à ces périodes;

On va à l'encontre de tout bon sens paysan en déversant des tonnes des produits systémiques les plus controversés aujourd'hui, pour détruire des couverts censés être le verdissement de notre politique agricole, entraînant ainsi une nouvelle dénomination de nos campagnes au printemps : la planète mars avec ses milliers d'hectares rouges ;

Pourtant des solutions existent et diverses organisations, dont les nôtres, ont interpellé à plusieurs reprises les pouvoirs publics avec des propositions pragmatiques.

Communiquer et informer les agriculteurs sur le fait qu'une jachère ne peut être broyée uniquement qu'en cas de montée à graines de plantes indésirables et, si cela est le cas, de le faire le plus tard possible (fin Juillet-début Août au minimum). Cela est valable aussi pour les bandes enherbées ou les bandes tampons qui peuvent fauchées ou broyées.

De plus la mise en place de bandes tampons entre cultures peut être conseillé en cas de problèmes liés sur certaines cultures sensibles aux dégâts de lièvres ou lapins (tournesol, soja.....) pour jouer le rôle de protection alimentaire.

Rappeler de la non obligation d'enfouir les résidus de récoltes pour les exploitations en diversification de cultures hors zone vulnérable est essentielle afin de conserver les chaumes intacts. Cela leur permettrait aussi de ne pas effectuer des opérations inutiles et limiterait leurs coûts d'exploitation.

Pour les autres exploitations en diversification de cultures dans une zone vulnérable, rien n'empêche de travailler le sol très superficiellement en fonction du matériel et du réglage utilisé. Cela est d'ailleurs spécifié sur l'ensemble de la zone vulnérable de Nouvelle Aquitaine et d'Occitanie en raison de la présence de zones d'hivernage et d'alimentation d'oiseaux migrateurs. Cela permettrait de conserver une part des résidus à la surface. De plus, cela leur limiterait les coûts de temps de travail et de carburant.

La FDC40 & la SEPANSO insistent sur l'impuissance des exploitants sur ces politiques sur lesquelles ils ne font que subir des applications qui semblent tatillonnes.

Il n'en demeure pas moins vrai que l'agriculture intensive actuelle est entrain de tuer notre biodiversité ordinaire et qu'il faut réagir au plus vite, pour apporter un traitement concret à cette crise environnementale majeure que chacun déplore.

Contact presse :

Fédération des Chasseurs des Landes : Régis Hargues 06 77 04 73 39 - rhargues@fdc40.fr

Fédération SEPANSO 40 : Georges Cingal 05 58 73 14 53 – georges.cingal@wanadoo.fr



Exemple en image

- à gauche: chaume et résidus de culture laissés - la faune sauvage peut se nourrir

- à droite: enfouissement dit superficiel, stérilisation de la parcelle